



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nocivité de la consommation de cannabis pour les poumons

Question écrite n° 3726

Texte de la question

M. Christophe Bentz attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les effets nocifs de la consommation de cannabis sur le système pulmonaire tels qu'ils ont été révélés par l'étude « Chest CT Findings in Marijuana Smokers » (Luke Murtha, Paul Sathiadoss, Jean-Paul Salameh, Matthew D. F. McInnes et Giselle Revah) publiée par la Société nord-américaine de radiologie dans la revue « Radiology » en octobre 2022. La France compte 900 000 usagers quotidiens de cannabis (11-75 ans) et près de la moitié des adultes l'a déjà expérimenté. Pour la population générale, la France se situe ainsi toujours en tête du classement européen (drogues.gouv.fr). Or les jeunes Français voient abusivement dans l'herbe de cannabis (marijuana) un produit « naturel », voire « bio » (enquête Aramis 2017, Observatoire français des drogues et des toxicomanies [OFDT]). Pourtant, la nocivité du cannabis pour les poumons (asthme, emphysème, bronchiectasie etc.) s'avère supérieure à celle du tabac, contrairement à un a priori largement répandu. À ce jour, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) indique que « fumer du cannabis produit des goudrons et des composants dangereux et favorise la survenue de cancers » (dépliant « L'essentiel sur... jeunes et cannabis : informer sur les risques, protéger les plus jeunes », mars 2022). M. le député demande donc à M. le ministre si les données issues de l'étude de « Radiology » seront intégrées à la prévention de la consommation de cannabis et si le risque accru de maladies pulmonaires sera désormais mentionné dans la documentation afférente.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est pleinement engagé pour lutter contre la banalisation du cannabis et réduire ainsi ses niveaux de consommation, notamment chez les jeunes. Le cannabis est une drogue dont le caractère nocif pour la santé est clairement établi par la littérature scientifique française et internationale. Les chercheurs ont identifié des effets cardiovasculaires, respiratoires, cognitifs et psychiatriques négatifs à court et long termes. Les chercheurs ont aussi montré que la dangerosité du produit est accrue pour les adolescents et jeunes adultes dont le cerveau est encore en cours de maturation, jusqu'à 25 ans environ. Face à cet enjeu de santé publique, les objectifs du Gouvernement sont de réduire la consommation de cannabis (nombre de consommateur et niveaux de consommation) et de réduire les risques associés à la consommation. La débanalisation du produit et de sa consommation est à la fois un objectif et un levier majeur. Par ailleurs, en particulier en cas de niveau de consommation particulièrement élevé et répété, il est nécessaire d'orienter efficacement les personnes vers une prise en charge adaptée. Le plan priorité prévention et la stratégie interministérielle de mobilisation contre les addictions portent des actions en ce sens. Le Gouvernement a mené en 2021 et 2022 une campagne de communication sur les réseaux sociaux intitulée « Histoire de joints » à destination des jeunes consommateurs de cannabis afin de les sensibiliser sur les dommages associés à leur consommation. Un volet est consacré aux troubles pulmonaires causés par la fumée de cannabis. L'intégralité de la campagne reste disponible en ligne et est proposée depuis 2023 en langue des signes. En outre, le site Drogues-info-service reprend l'intégralité des messages diffusés dans le cadre de cette campagne.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bentz](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3726

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2022](#), page 5961

Réponse publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11253